

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 23 mai 2014**

Date de convocation : le 14 mai 2014

**Présents** : Mrs et Mmes M. BEGIN, Mme BICHARD, M. BLANC, M. BOUDONNAT, Mme CHEVALIER, M. DUBOIS, Mme GAUFFENY, M. KEMPF, Mme MATOS, Mme MOLINS, M. PEYRON, M. PRIEUR, M. TABARLY, M. THEVENET.

**Pouvoirs** : Mme PERRICHON à M. BLANC

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Mme CHEVALIER

**Secrétaire** : Mme GAY

Ouverture de séance à 20h00 par Monsieur Jean-Pierre BLANC, Maire

**Comptes rendus des réunions précédentes** :

Après examen de ces comptes rendus, le conseil municipal délibère et adopte à l'unanimité des membres présents ces derniers.

**Tour Barbery** :

Monsieur le Maire propose au conseil d'établir une délibération indiquant qu'en raison des difficultés financières de la commune en 2014, la programmation et la budgétisation des travaux de réhabilitation de la Tour Barbery seront reportées en 2015. La consultation des entreprises devrait se faire dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2014 pour obtenir les ordres de service et le début des travaux en 2015.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents ces propositions.

**Aménagement du bourg** :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion de travail est programmée le vendredi 13 juin après-midi. Cette dernière sera conjointe entre la mairie et Monsieur le Sous-préfet et aura pour objectif le lancement de la consultation de l'étude globale du projet et de prévoir les subventions qui pourront être demandées auprès des différents partenaires. Monsieur Jean-Claude PRIEUR est chargé de prendre des photos du bourg avec la circulation dans la Grand'Rue, la Route de Moulins et devant les écoles.

**Rythmes scolaires** :

Madame BICHARD informe le conseil municipal de l'avancement du projet des nouveaux rythmes scolaires. Les nouveaux aménagements ont été étudiés conjointement avec les maîtresses et validés à l'unanimité par le conseil d'école dans sa séance du 20 mai 2014. Les 3h00 de TAP seraient regroupées le vendredi après-midi. Plusieurs points sont encore à finaliser : l'encadrement, la coordinatrice, les financements Jeunesse et Sports et Caisse d'Allocation Familiale. Une réunion avec l'Inspecteur d'Académie aura lieu le lundi 2 juin afin d'exposer ce nouvel emploi du temps.

En cas d'accord de l'Inspection académique, il faudra également modifier les contrats de travail des personnels cantine, garderie afin de les adapter à ces nouveaux rythmes.

Afin d'aider à financer les personnels engagés pour les TAP, le conseil municipal envisage de faire payer aux familles une participation d'un montant de 50 € par an et par enfant qui pourrait être fractionnée en deux soit 2 fois 25 € par enfant pour une année scolaire.

Les institutrices proposeront aux enfants en difficulté d'effectuer 1 heure d'APC le mercredi entre 12h00 et 13h00.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et accepte à l'unanimité des membres présents ces propositions de nouveaux rythmes scolaires pour l'année 2014-2015.

### **Cantine et accueil périscolaire :**

Madame BICHARD informe que suite à la réunion de la commission scolaire, les règlements intérieurs de la cantine et de l'accueil périscolaire ont été revus et mis à jour. Les modifications sont étudiées et validées par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

Les tarifs des repas pris à la cantine scolaires sont proposés de la façon suivante :

Tarif A : réguliers (3 jours par semaine) de 2.70 € passe à 2.75 €

Tarif B : occasionnel et adulte de 4.70 € à 4.75 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ces nouveaux tarifs qui seront applicables du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 juillet 2015..

Les tarifs de l'accueil périscolaire resteront identiques à ceux de cette année scolaire car ils sont déjà élevés par rapport à notre structure.

Forfait journée (matin et soir) avec goûters 42 €

Forfait matin 21 €

Forfait soir avec goûter 24 €

Journée occasionnelle avec goûter 6.60 €

Matin occasionnel 2.70 €

Soir occasionnel avec goûter 3.80 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ces nouveaux tarifs qui seront applicables du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 juillet 2015.

### **Communication :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion a eu lieu en mairie avec M. AMMANN qui mettait à jour le site internet de la commune pendant le mandat précédent. Plusieurs questions sont à l'étude pour reprendre ce dossier et diminuer les coûts facturés jusqu'à ce jour. Monsieur KEMPF se propose de gérer le site cependant il faudra prévoir une formation minimum de 3h00 pour un coût de 80 €.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réception des travaux liés au CCAB et situés aux abords du château aura lieu le mardi 27 mai 2014 à 9h00. Une inauguration officielle avec les partenaires sera programmée à la fin du mois de juin 2014.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la cérémonie au monument des Clavettes se déroulera le dimanche 24 août 2014. Cette dernière est organisée en partenariat avec le Souvenirs Français.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion avec Madame BRAYARD responsable de l'UTT de St Pourçain et Monsieur BOUDONNAT s'est déroulée en mairie afin d'étudier les différents travaux envisagés sur la voirie départementale de la commune. En attendant l'enfouissement des réseaux sur la route de l'Eglise, une remise en état partielle sera effectuée par les services de l'UTT.

### **Comptage routier :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les services de l'Etat ont effectué des comptages de véhicules pendant la période du 14 au 19 mai 2014 au niveau du restaurant du Pont Route de Marcenat. Les résultats relevés sont les suivants :

Dans le sens Billy – Marcenat :

1 000 voitures dont 90 % en excès de vitesse (moyenne 86 km/h)

120 poids lourds dont 83 % en excès de vitesse (moyenne 82 km/h)

Dans le sens Marcenat – Billy :

1 200 voitures dont 70 % en excès de vitesse

90 poids lourds dont 64 % en excès de vitesse.

Des solutions sont actuellement à l'étude afin de réduire la vitesse dans cette zone (radar pédagogique).

### **Réunions :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion est programmée en mairie avec la gestionnaire du lotissement Vicat le 4 juin 2014 afin d'étudier ensemble la gestion de ces habitations.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion est programmée en mairie avec le SMAF (Syndicat Mixte d'Action Foncière) afin d'étudier ensemble les futurs projets d'acquisitions de terrains et bâtiments sur la commune. Cet organisme achète des terrains et bâtiment pour le compte des communes et revend ensuite à ces dernières.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un représentant pour siéger à l'Association du Souvenirs Français au nom de la commune. Après concertation Monsieur Jean-Louis BOUDONNAT occupera cette fonction.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner 2 conseillers pour siéger dans les commissions à VVA.

Après concertation, Monsieur Thierry THEVENET siégera à la commission « aménagement des espaces » et Monsieur Lionel BEGIN siégera à la commission « Travaux, voirie, assainissement ».

**Fin de séance : 22h00**

**Transcrit par Isabelle GAY**